

**CONCOURS REGIONAL « MON IDEE D'AFFAIRES » 2019  
DOCUMENT DE PRESENTATION**

**Appel régional à manifestation d'intérêt ouvert du 22 avril au 30 septembre 2019  
(24 h, GMT+2, heure de Bucarest)**

### 1. OBJECTIFS

Dans le cadre de sa programmation quadriennale 2017 – 2021, l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) s'engage à encourager les étudiants et les diplômés des établissements membres à créer leur entreprise, mais aussi d'accompagner les institutions pour stimuler la culture de l'entrepreneuriat dans les programmes de formation et de recherche, comme un facteur de qualité et de pertinence.

Ayant comme priorités stratégiques l'employabilité et le développement de la culture d'entrepreneuriat étudiant dans les établissements membres en Europe centrale et orientale (ECO), l'AUF lance un concours à destination des étudiants francophones de tout niveau pour les inciter à présenter leur projet d'entreprise ou de développement d'activité à des professionnels du domaine.

Les objectifs du concours régional « Mon idée d'affaires » sont :

- sensibiliser les jeunes à considérer la création ou la reprise d'entreprise comme une véritable option de vie professionnelle ;
- stimuler et promouvoir l'initiative entrepreneuriale ;
- faire émerger des idées de création d'entreprise ;
- soutenir le passage à l'acte de création d'entreprise ;
- mettre en lumière et récompenser les meilleurs projets de création d'entreprise.

Mais surtout, ce concours est une occasion unique :

- de se motiver pour présenter son projet définitif ;
- d'être guidé dans la rédaction de son business plan ;
- d'obtenir un regard critique, positif ou négatif, sur son projet professionnel ;
- de rencontrer ces professionnels dans le domaine de la création d'entreprise, de lier des liens avec d'autres porteurs de projets.

L'appel à manifestation d'intérêt est disponible sur le site de l'AUF en Europe centrale et orientale à l'adresse : [www.auf.org/europe-centrale-orientale/nouvelles/appels-a-candidatures/](http://www.auf.org/europe-centrale-orientale/nouvelles/appels-a-candidatures/)

### 2. PRÉSENTATION DU CONCOURS

Le concours régional « Mon idée d'affaires » se déroulera en 3 étapes :

- **la première étape** : un appel à manifestation d'intérêt régional à destination des étudiants francophones des universités membres de l'AUF en ECO. Cette première étape permettra de sélectionner les « meilleures idées d'affaires » au niveau de la région.
- **la deuxième étape** : les auteurs des meilleures propositions bénéficieront d'un accompagnement d'experts pendant 5 jours de travail intensif assuré par des professionnels du domaine. Des ateliers sous-régionaux (en Albanie, Bulgarie, Géorgie, République de Moldova et Roumanie) seront organisés à cette étape. Les participants vont bénéficier du coaching pour concrétiser et compléter leurs business plans, suivi de l'étape sous-régionale du concours.
- **l'étape finale** : les « meilleures idées d'affaires » régionales seront présentées devant un Jury international dans le cadre d'une finale déroulée à Bucarest. Un coaching sera aussi assuré pour les participants à l'étape finale.

Des prix seront attribués aux vainqueurs. Les frais de voyage et de séjours pour les ateliers sous-régionaux et pour l'étape finale à Bucarest seront pris en charge par l'Agence universitaire de la Francophonie.

### 3. CALENDRIER

Le dossier de candidature est à compléter et à valider pour le **30 septembre 2019** au plus tard.

Les grandes dates à retenir pour le concours sont les suivantes :

- du **22 avril** au **30 septembre 2019** : dépôt des candidatures ;
- le **10 octobre 2019** : résultats de la présélection ;
- du **20 – 30 octobre 2019** : organisation des ateliers de coaching ;
- **novembre – décembre 2019** : étape finale à Bucarest (date à préciser ultérieurement).

#### 4. QUI PEUT PARTICIPER ?

La particularité de ce concours : il est ouvert à tous les étudiants francophones des universités membres de l'AUF en Europe centrale et orientale, quel que soit leur âge, genre ou domaine d'études.

Les participants au concours régional « Mon idée d'affaires » sont soit en phase de concrétisation de leur projet, soit en phase de lancement.

##### Le candidat doit :

- être régulièrement inscrit(e) dans une **université membre de l'AUF en Europe centrale et orientale** ([www.auf.org/les\\_membres/nos-membres/](http://www.auf.org/les_membres/nos-membres/)) pendant toute la période du déroulement du concours (avril – novembre 2019, années universitaires 2018 – 2019 et 2019 – 2020) ;
- être francophone (niveau B1 ou supérieur) ;
- compléter le formulaire du concours [en ligne](#).

#### 5. POURQUOI PARTICIPER ?

En participant au concours régional « Mon idée d'affaires », vous serez amené à :

- contribuer au développement de votre idée d'affaires et à compléter votre plan d'affaires ;
- poser les bonnes questions sur les démarches à réaliser, la connaissance de votre marché, vos moyens de financement, etc. ;
- réfléchir aux points forts et aux points faibles de votre projet ;
- vérifier l'intérêt que des professionnels (le Jury) portent à votre projet.

#### 6. COMMENT PARTICIPER ?

Pour déposer votre dossier de candidature à ce concours, vous devez vous inscrire sur [formulaires.auf.org](http://formulaires.auf.org) avant le **30 septembre 2019**.

**Pour être complet et valide, le dossier doit comprendre les pièces suivantes (à joindre au formulaire, en fichiers attachés, sous format PDF) :**

1. **une copie d'une pièce d'identité** ;
2. **une lettre de motivation** ;
3. **un curriculum vitae** actualisé ;
4. **le relevé de notes** pour toutes les années universitaires et semestres accomplis, traduit en français et certifié conforme par l'établissement d'origine ; les étudiants en master devront fournir les relevés de notes pour chaque semestre ou année de licence.
5. **une attestation d'inscription** ou **la carte d'étudiant** valide pour l'année universitaire en cours (2018 – 2019).

Toutes les pièces doivent être rédigées ou **traduites et certifiées conformes en français** (sauf les diplômes et les attestations d'inscription rédigés en roumain ou en anglais). Les dossiers incomplets ou dont les pièces ne sont pas conformes seront considérés irrecevables. Aucune pièce complémentaire ne sera acceptée après le dépôt du dossier en ligne dans les délais de l'appel.

#### 7. PROCÉDURE DE SÉLECTION

##### Critères de sélection des candidatures :

*Critères d'excellence académique* : la réussite académique (CV et relevé des notes) ; la motivation du candidat, argumentation de la candidature.

*Critères d'opportunité non-académique* : la clarté de la proposition d'idée d'affaires, la faisabilité, la viabilité économique, l'impact social, la qualité du business plan. Les idées créatives et originales sont encouragées. L'objectif est de se faire remarquer par le jury.

##### Procédure de sélection :

Après vérification de la conformité administrative des candidatures, l'AUF en Europe centrale et orientale classe les candidatures éligibles selon les critères de sélection cités ci-dessus. Les résultats seront publiés sur le site de l'AUF. Les candidats retenus sont notifiés par courriel.

#### 8. MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE ET PRIX

L'Agence universitaire de la Francophonie prendra en charge les frais de déplacements et de séjour des participants à toutes les étapes du concours.

Les prix à gagner : 3 prix du jury et 1 prix du public. Les prix comprennent des dotations financières et matérielles qui peuvent donner un coup de boost à votre projet de création d'entreprise.

A remporter : une dotation financière de **3000 EUR** (biens et services) pour le meilleur étudiant – entrepreneur francophone de la région Europe centrale et orientale (sous réserve de création effective de l'entreprise au plus tard le 31/12/2019).